

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le règlement (UE) 2020/878

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Parfum Linge Frais Exotique
Fournisseur : Aromas of Elegance
Concentration : 7%
Date de la fiche : 28/05/2025

SECTION 2 : Identification des dangers

Mention(s) de danger :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une irritation oculaire

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

Nom	N° CAS	N° EC	%	Classification
Hexyl salicylate	6259-76-3	228-408-6	0.105 0.2153	Skin Irrit. 2 (H315), Skin Sens. 1 (H317), Aquatic Acute 1 (H400), Aquatic Chronic 1 (H410)
Linalool	78-70-6	201-134-4	0.091 0.175	Skin Irrit. 2

					(H315), Eye Irrit. 2 (H319), Skin Sens. 1B (H317)
Citrus medica limonum (Lemon) peel oil	8008-56-8	284-515-8	0.077	0.1575	Flam. Liq. 3 (H226), Skin Irrit. 2 (H315), Skin Sens. 1 (H317), Repr. 2 (H361), Aquatic Chronic 2 (H411)
Geraniol	106-24-1	203-377-1	0.0546	0.105	Skin Irrit. 2 (H315), Eye Dam. 1 (H318), Skin Sens. 1 (H317)
Linalyl acetate	115-95-7	204-116-4	0.056	0.105	Skin Irrit. 2 (H315), Eye Irrit. 2 (H319), Skin Sens. 1 (H317)

SECTION 4 : Premiers secours

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
 En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air libre. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2).
 Dangers particuliers : Vapeurs inflammables.
 Équipements de protection : Appareil respiratoire autonome et tenue de protection.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec la peau et les yeux.
 Précautions pour l'environnement : Éviter les rejets dans l'environnement.
 Méthodes de nettoyage : Absorber avec un matériau inerte. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Manipulation : Porter des équipements de protection individuelle. Éviter l'inhalation.
Stockage : Conserver dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques.
Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
Protection de la peau : Vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire : Non nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide
Couleur : Jaune pâle
Odeur : Caractéristique, fraîche
Point d'éclair : > 60°C
Solubilité : Insoluble dans l'eau

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité : Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes, étincelles.
Produits de décomposition : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Peut provoquer une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut causer une irritation oculaire.

SECTION 12 : Informations écologiques

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/nationales.
Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Produit non classé comme dangereux pour le transport (ADR/RID/IMDG/IATA).

SECTION 15 : Informations réglementaires

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878.

SECTION 16 : Autres informations

Abréviations : CLP : Classification, étiquetage et emballage.

Les informations de cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit tel que livré.